



SMLH

Comité Vincennes-Fontenay

L'Éphémère ?

La lettre "persistante" du Comité Vincennes-Fontenay

Numéro spécial "Sœur Marie Rivier"

mai 2023



Sommaire :

Le mot de la Responsable de la rédaction

Pourquoi vous parler d'une nouvelle sainte, Marie Rivier (1768-1838) ?

Comité de rédaction :

*Directrice de la publication
Monique MILLOT-PERNIN
mmp@millot-pernin.com*

*Responsable de la rédaction
Jacqueline MORA
jacqueline.mora94@orange.fr*

*Journaliste conseil
Francis GAVELLE*

*Ont collaboré à ce numéro
Christine FORESTIER,
Agnès PLANAT.*

Joindre le comité :

smlh.vincennesfontenay@gmail.com



Vincennes



Fontenay-sous-Bois

Le mot de la Responsable de la rédaction, par Jacqueline Mora

Dans ce numéro spécial, l'une de nos membres, Christine Forestier, évoque une religieuse de sa famille qui fut faite sainte et rappelle les circonstances de sa béatification. Tout en insistant sur les liens forts de sa famille avec Sœur Marie Rivier, elle décrit le long parcours de cette sanctification, avant la cérémonie pontificale, à laquelle sa famille assista, à Rome.

Date anniversaire, puisque cette proclamation eut lieu le 15 mai 2022, *L'Ephémère ?* ne pouvait qu'accompagner cette célébration en une année 2023 où Pâques chrétienne, Pâque juive Pessa'h et Ramadan ont vu leurs calendriers coïncider.

Pourquoi vous parler d'une nouvelle sainte, Marie Rivier (1768-1838) ? par Christine Forestier

Marie Rivier est proclamée sainte le 15 mai 2022, par le souverain pontife, Sa Sainteté François.



Ce jour-là, la France était fière de célébrer, entre autres, la canonisation de trois Français, Charles de Foucault (1858-1916), connu de tous, César de Bus (1544-1607), peu connu, et Marie Rivier (1768-1838), inconnue, mais...

Cette nouvelle sainte est l'aïeule d'un membre de la section Vincennes-Fontenay-sous-Bois, le docteur Frézal Forestier (MGI), décédé il y a vingt-cinq ans. Il avait assisté, en 1982, en compagnie de son épouse, à la Béatification de l'arrière-grand-tante de sa grand-mère, c'est pourquoi, présente ce jour-là, il fallait que je vous en parle, moi, une des représentantes de la 7^e génération de sa famille naturelle comme disent les religieuses de sa congrégation, qui sont sa famille spirituelle !

Les écrits nombreux de Marie Rivier (environ deux mille lettres) ne font presque aucune allusion aux événements qui secouent la France, l'Europe, la chrétienté (guerres, occupation de Rome, spoliation des Etats pontificaux, enlèvement de Pie VII...), elle avait bien compris et, même, donné consigne à ses compagnes de « **Prier, Travailler et se Taire** », afin de survivre en ces temps dangereux où la religion persécutée devient clandestine.



Depuis Charlemagne, l'éducation était confiée aux clercs, et la Révolution, qui entendait faire table rase de toute référence à une quelconque hiérarchie, à Dieu, au christianisme, a dû, à son corps défendant, fermer les yeux sur les ordres enseignants car il n'y avait pratiquement pas d'enseignants laïcs. L'illettrisme était un fléau qui engendrait la misère et on ne dissociait pas la religion de l'enseignement au point d'accéder à une instruction religieuse en apprenant à lire, écrire et raisonner.

D'ailleurs, l'école religieuse, fondée par Marie Rivier, institutrice, s'appelle au début **institut** et non **congrégation**, ainsi que Charles X le décide par l'ordonnance de reconnaissance de la Congrégation de la Présentation de Marie le 29 mai 1830.

Contexte historique : de Louis XV à Louis-Philippe, dernier roi des Français

Marie Rivier est née sous Louis XV (roi de 1715 à 1774). Elle décèdera sous Louis-Philippe (1830-1848).

Elle est donc contemporaine de la fin de la Royauté et de tous les bouleversements induits.

La France ne va pas bien !

La Monarchie Constitutionnelle sous Louis XVI (1774-1792)

La crise économique sévit, la guerre des farines, la disette, le climat est 'fou' entre sécheresses, canicules et inondations, les récoltes sont mauvaises, voire détruites.

La révolte gronde, c'est la prise de la Bastille en 1789, c'est la Révolution : *les biens de l'Eglise sont saisis et les ordres religieux sont supprimés, les vœux des religieux sont abolis.*

Un comité, janséniste et impie, travaille sur un projet de constitution civile du clergé, sanctionné par le pape Pie VI qui dénonce un acte schismatique de l'Assemblée nationale constituante. Il y a désormais deux parties : le clergé assermenté et les autres.

La Première République

Avec la **Convention** (1792-1795),

la Terreur sévit jusqu'à la chute de Robespierre.

Les écoles sont fermées par le commissaire de la République, les biens de l'Eglise sont confisqués.

Et, en 1794, survient une épidémie de fièvre typhoïde.

Puis le Directoire (1795-1799),

en dépit des persécutions des religieux par le directoire de Privas (Ardèche), le Père Vernet parvient à sauvegarder le couvent de la Présentation de Marie.

Enfin, le Consulat (1799-1804),

le général Napoléon Bonaparte écrase les Royalistes, les exactions sont pires que sous la Terreur. *Napoléon n'aime pas les religieux, sauf s'ils sont enseignants ou hospitaliers...*

Le Concordat instaure l'église concordataire, étroitement dépendante de l'Etat. *La Constituante reconnaît cinquante diocèses et l'église catholique est reconnue « religion de la majorité des français ».*

Le Premier Empire (1804-1814), avec Napoléon Ier, contribue au redressement de la France après la Révolution : c'est la promulgation du Code civil (21 mars 1804).

La Première Restauration (1814-1815) avec Charles X.

Les Cent Jours, retour de Napoléon en 1815.

La Deuxième Restauration (1815-1830)

Louis XVIII (1814-1824)

1821 : l'école gratuite, mais aussi la disette et les pénuries ; dans le couvent de Marie Rivier, on constate des faits étonnants : les réserves de blé et d'huile s'épuisent, elle conseille à ses compagnes d'y regarder une deuxième fois... les cuves sont pleines !?!?

Charles X (1824-1830), renversé par Louis-Philippe.

La monarchie de Juillet avec Louis-Philippe (1830-1848), le dernier roi des Français.

Epidémie de choléra.

Les écoles primaires, confisquées par l'Etat, deviennent des écoles communales, confiées à des instituteurs rémunérés, et les écoles libres catholiques seront surveillées, persécutés ou encouragées (Loi Guizot-1833).

D'illustres contemporains...

Des intellectuels, des politiques : René de Chateaubriand (1768-1848), Alphonse de Lamartine (1790-1869), Victor Hugo (1802-1885), Alexandre Dumas (1781-1826).

Des médecins : Jean-Louis Baudelocque, Xavier Bichat, Louis-Jacques Bégoin, François Broussais, François Chaussier, Pierre-François Percy, René Laennec.



Sainte Marie Rivier, vitrail de la chapelle de la maison-mère des Sœurs de la Présentation de Marie, à Bourg-Saint-Andéol.

Biographie de Marie Rivier (1768-1838), une personnalité hors du commun

On dit que ce petit bout de femme ne paie pas de mine, mais c'est une personne de grand jugement et de grande vertu, une âme de chef ! Il a même été dit qu'elle aurait fait un grand évêque tant sa sensibilité vibrante, sa finesse d'observation, son excellente mémoire nourrissant une imagination jaillissante, impressionnaient. Jamais un homme n'a parlé comme cette femme !!!

Marie Rivier a quasiment le même âge que Napoléon Bonaparte (1769-1821) ! Il est arrivé que l'on compare leur ascendant sur leurs contemporains et que l'on l'attribue à leur taille inférieure à la moyenne !!! Ils sont des meneurs d'hommes au regard pénétrant, dotés d'un don certain d'autorité et de persuasion !!!

Pourquoi canonisée ? « Beaucoup de petites choses au cours de la vie et quelques rares moments d'héroïsme. »

Née dans une famille de transporteurs-négociants en vins du Languedoc, dont les affaires marchent bien, elle est la dernière d'une fratrie de quatre frères et sœur, la famille ne manque de rien ; la petite Marie demandera beaucoup à sa mère qui ne lui refuse rien pour ses protégés.

Elle a grandi dans un pays marqué par les affrontements protestants-catholiques depuis le XV^e siècle.

La vie de Marie Rivier a été une succession de graves problèmes de santé, soutenue par une foi indéfectible et une vitalité et un dynamisme exceptionnels, assortis d'une réelle joie de vivre envers et contre tout, qu'elle communique autour d'elle.

A deux ans, elle tombe de son lit haut, ne marche plus pendant quatre ans. Malgré son jeune âge, elle fait un pacte avec la Vierge Marie : « **Si tu me guéris, je t'amènerais beaucoup de petites.** » Son père décède à 35 ans, laissant sa mère de 28 ans avec quatre jeunes enfants ; le grand-père prend la famille sous son aile, alors que la mère de Marie continue son négoce, mais abandonne l'hôtellerie des transporteurs. Matériellement, on n'a pas à se plaindre.

Immobilisée, elle attire les enfants du village qui viennent s'instruire, s'amuser auprès d'elle dans la joie et dans une discipline de bon aloi.

Marie Rivier retrouve l'usage de ses jambes au moment du décès de son père.

Vers 7 ans, elle se casse encore une jambe et elle est étonnement guérie par l'onction de l'huile sainte conservée au couvent de Pradelles, dont elle sera un moment l'élève pour y apprendre, à sa demande, à lire et à écrire. Sa mère l'envoie bien volontiers moyennant finances, mais l'en retirera car l'esprit rigoriste et macabre du jansénisme tourmente trop Marie, qui est hantée par le péché mortel de l'enfer !

Sa vie durant, sa santé fragile la tourmente, mais elle se relève chaque fois pour accomplir son objectif avec détermination : évangéliser et instruire les pauvres et les plus démunis, filles ou garçons, qu'elle recevra, si nécessaire, gratuitement dans son institut. Elle est une éducatrice attentive à chacun auquel elle s'adapte, de nos jours on la dirait avant-gardiste !

Sévère à l'occasion, elle demandait à quelque grand galopin récalcitrant de lui apporter une chaise pour lui permettre de le souffleter s'il fallait lui remettre les idées en place ! Il ne lui en voulait pas.

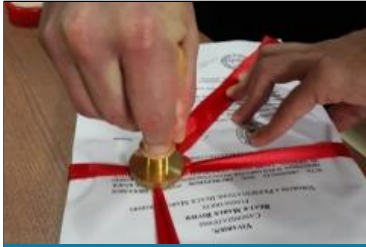
Son souhait de devenir religieuse se heurte à un refus catégorique en raison de sa constitution chétive ! Qu'à cela ne tienne, elle décide d'agir seule, à 18 ans elle fondera sa première école.

Son école est pleine de promesses pour les garçons car elle forme leurs futures épouses ! En effet, **l'instruction des femmes est une des grandes initiatives de Marie Rivier.**

Son institut reçoit autant les filles de la bourgeoise que les paysannes, tout le monde apprécie l'éducation qu'elle dispense, très vite des écoles sont ouvertes dans le département. A sa mort, il y aura quarante-six instituts et cent une maisons.

En 2020, les cent trente-cinq maisons de la Présentation de Marie sont présentes dans vingt pays à travers le monde : la France, la Suisse, le Canada, les États-Unis, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, le Madère-Portugal, le Mozambique, le Japon, les Philippines, le Sénégal, la Gambie, l'Irlande, le Pérou, le Brésil, le Cameroun, l'Équateur, le Burkina Faso, l'Indonésie.

Le Généralat est présentement situé à Castel Gandolfo, voisin du lieu de villégiature pontifical en Italie, la maison-mère étant à Montpezat dans l'Ardèche.



Décembre 2018 : scellément et dépôt des Actes du Tribunal diocésain de Tagbilaran (Philippines) pour la canonisation de la Bienheureuse Marie Vivier

Post-scriptum...

*Il y a un dernier degré dans la hiérarchie de la sainteté... un saint peut être reconnu "Docteur de l'Eglise" !
(Je tiens cette information de mon petit-cousin, Luc Forestier, prêtre oratorien.)*

A ce jour, on compte quatre saintes femmes reconnues "Docteurs de l'Eglise" : Catherine de Sienne, Thérèse de Lisieux, Thérèse d'Avila et Hildegarde de Bingen.

Processus de canonisation, de 1842 à 2022 : 180 ans, 13 papes

Pour Marie Rivier, trois dates : 1853 : Vénérable ; 1982 : Bienheureuse ; 2022 : Sainte.

Instruction du procès de canonisation : 1842-1983

Dès 1842, quatre ans après sa mort, le 3 février 1838, ouverture du procès diocésain, procès informatif sur sa réputation de sainteté et sur les miracles (quarante-deux témoins, dont le Père Vernet et quinze sœurs, avec enregistrement des témoignages donnés sous la foi du serment).

Le 12 mai 1853, le Pape Pie IX déclare Marie Rivier (qu'il se plaisait à nommer la "Femme-Apôtre") **Vénérable**. *Sans aucune valeur théologique, cette nomination permet de reconnaître la personne digne d'une vénération locale.*

Dès 1867, la béatification de la Servante de Dieu, Marie Rivier, est sollicitée par les évêques et, dans sa lettre, l'évêque de Viviers « atteste bien la charité et le zèle de cette vénérable Vierge, alors que notre sainte religion et ses ministres étaient violemment persécutés. » A partir d'un volumineux dossier, instruit à charge et à décharge, comme dans un procès juridique, le Pape Pie IX autorisait la Sacrée Congrégation des Rites à commencer l'enquête sur l'héroïcité des vertus de la Mère Rivier.

Pie IX souhaite « hâter le succès de la cause de la Vénérable, laquelle, animée de l'esprit de Dieu, alors que tout ordre, en France, était troublé et renversé, les prêtres persécutés, exilés, conduits au supplice, consacra ses efforts, avec une persévérance et un courage étonnants, à défendre notre sainte religion. »

Le 15 juin 1890, le Pape Léon XIII prononce le décret **d'héroïcité des vertus**.

Mais il manque le miracle et la situation politique en France est difficile (1902-1905) : les congrégations enseignantes sont menacées de suppression et la Première et la Seconde Guerres mondiales freineront l'avancée de la cause... ainsi que l'attente d'un miracle.

La guérison de Paulette Dubois : née en 1930, à Bourg-Saint-Andéol, Ardèche (diocèse de Viviers), elle est affectée d'une acrodynie infantile. Les parents, qui ont demandé à leurs familles et aux sœurs de Bourg-Saint-Andéol de prier Marie Rivier, leur fondatrice, commencent une neuvaine de prière. L'enfant est complètement guérie le dernier jour de la neuvaine. Le soir du 3 février 1938, tous les signes de la maladie ont disparu instantanément. Paulette Dubois décédera en 2020, âgée de 90 ans.

La guérison est retenue et le miracle reconnu. Une commission de neuf médecins reconnaissait, en effet, comme miraculeuse la guérison de Paulette Dubois. Mais le dossier traîna encore et il fallut le dynamisme efficace du Cardinal Palazzini, préfet des causes des Saints, pour le réveiller.

Le 27 novembre 1981, le Pape Jean-Paul II décidait la reconnaissance du miracle. La date de béatification fut fixée au **dimanche 23 mai 1982**. Paulette était présente à Rome pour la célébration de la **Béatification de la Vénérable Marie Rivier** Place Saint-Pierre, à Rome. *(La famille Forestier y était largement représentée !)*

Il reste encore une étape à franchir pour initier le procès en canonisation : il faut un miracle ! Qui arrive, en 2016, aux Philippines, où une enfant de Barangay Nahawan (municipalité de Clarin, province de Bohol) est guérie miraculeusement par l'intercession de la Bienheureuse Marie Rivier : Angel Marie Vier Albaracin Degamo, enfant à naître et atteinte d'une maladie lui laissant peu de chances de survie, vient au monde tout à fait guérie.

Le procès en canonisation : 2017-2022

Le 1^{er} août 2017, la Congrégation pour la Cause des Saints (CCS) commence un important travail de documentation pour le procès de la Cause de Canonisation de Mère Marie Rivier. Il convient de vérifier la guérison d'Angel Marie Vier Albaracin Degamo ; le Conseil Médical donne un avis positif, déclarant que le cas de guérison de "l'hydrops fœtal non immunologique", présenté pour la cause de la Bienheureuse Marie Rivier, est scientifiquement inexplicable.

La Commission théologique est unanime pour reconnaître l'intercession certaine, directe et exclusive de la Mère Rivier.

Le Consistoire fixe la date de la canonisation de la Bienheureuse Marie Rivier.

La petite Philippine miraculée sera présente Place Saint-Pierre.

Le 15 mai 2022, la Bienheureuse Marie Rivier est canonisée par le Pape François, sur la Place Saint-Pierre, avec neuf autres nouveaux saints de l'Eglise.